

HEXACT

SOUTENIR ET ÉCLAIRER

SARL STYL'MAGIC

SALON DE COIFFURE MIXTE

Rue CLEMENT ADER

CENTRE COMMERCIAL LE MARLIOZ

73100 AIX-LES-BAINS

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/03/2024

SIRET : 34488460600015

Sommaire

Exercice du **01/04/2023** au **31/03/2024**

Attestation de présentation des comptes	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de Résultat 1/2	4
Compte de Résultat 2/2	5
Détail de l'Actif	6
Détail du Passif	7
Détail du Compte de Résultat	9
Soldes Intermédiaires de Gestion	12
Règles et méthodes comptables	13
Immobilisations	15
Amortissements	16
Créances et Dettes	17
Capital social	18
Stocks et en-cours	19
Produits à recevoir (avec détail)	20
Charges à payer (avec détail)	21
Charges constatées d'avance (avec détail)	22
Liasse fiscale	23

Attestation de présentation des comptes

Mission de présentation des comptes annuels

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise SARL STYL'MAGIC pour l'exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes professionnelles du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables, applicables à la mission de présentation des comptes.

A la date de nos travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels, ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	196 521 euros
- Chiffre d'affaires :	255 853 euros
- Résultat net comptable :	-28 865 euros

Fait à MERY,
Le 10/07/2024

SIMON BELOV
HEXACT

Bilan Actif

		31/03/2024			31/03/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 615		3 615	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	24 895		21 708	
	Autres immobilisations corporelles	250 244		232 734	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMobilisations financières (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	9 896		9 896	
	TOTAL (II)	288 650	258 056	30 593	51 223
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	18 738		18 738	
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	18 069		18 069	
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	105 233		105 233	
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES				
	Charges constatées d'avance	9 490		9 490	
		14 398		14 398	
	TOTAL (III)	165 927		165 927	158 472
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	454 577	258 056	196 521	209 695
	(1) dont droit au bail				
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					9 896
(3) dont créances à plus d'un an					9 896

Mission de présentation des comptes annuels

Bilan Passif

	31/03/2024	31/03/2023
--	------------	------------

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	7 623	7 623
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	696	696
	Report à nouveau	(23 568)	(10 461)
	Résultat de l'exercice	(28 865)	(13 107)
Autres fonds propres	Subventions d'investissement	1 546	3 466
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		(41 804)	(11 020)
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
DETTES (1)	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
	DETIES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	28 422	45 175
	Emprunts et dettes financières divers (3)	59 822	60 921
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETIES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 313	85 581
	Dettes fiscales et sociales	23 768	29 039
	DETIES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes		238 325
			220 716
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF		196 521
			209 695
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(28 864,74)	(13 106,97)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		223 966	193 301
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		49	3 865
(3) Dont emprunts participatifs			

Mission de présentation des comptes annuels

Compte de Résultat

1/2

			31/03/2024	31/03/2023
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	22 896	22 896	29 523
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	232 957	232 957	242 175
	Montant net du chiffre d'affaires	255 853	255 853	271 698
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	14 359	14 359	5 618
	Autres produits	273	273	208
	Total des produits d'exploitation (1)	270 485	277 524	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	8 363	8 363	4 756
	Variation de stock	235	235	4 309
	Achats de matières et autres approvisionnements	21 675	21 675	24 344
	Variation de stock	4 244	4 244	110
	Autres achats et charges externes	98 297	98 297	95 849
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 633	3 633	2 878
	Salaires et traitements	124 105	124 105	123 076
	Charges sociales du personnel	11 810	11 810	12 640
	Cotisations personnelles de l'exploitant	3 611	3 611	3 726
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			
	- charges d'exploitation à répartir	21 828	21 828	21 825
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges	426	426	409
	Total des charges d'exploitation (2)	298 227	293 922	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(27 742)	(16 398)	

Mission de présentation des comptes annuels

Compte de Résultat

2/2

		31/03/2024	31/03/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(27 742)	(16 398)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	591	2 224
	Total des charges financières	591	2 224
	RESULTAT FINANCIER	(591)	(2 224)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(28 333)	(18 622)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 919	3 853 1 919
	Total des produits exceptionnels	1 919	5 773
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 451	258
	Total des charges exceptionnelles	2 451	258
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(532)	5 515
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	272 404	283 297
	TOTAL DES CHARGES	301 269	296 404
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(28 865)	(13 107)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail de l'Actif

	01/04/2023 31/03/2024	12 mois	01/04/2022 31/03/2023	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	30 593,48	15,57	51 223,04	24,43	(20 629,56)	-40,27
Concessions brevets et droits similaires						
20500000 LOGICIELS	2 074,77	1,06	2 074,77	0,99		
20510000 SITE INTERNET	1 540,00	0,78	1 540,00	0,73		
28050000 AMORTS LOGICIELS	(2 074,77)	-1,06	(2 074,77)	-0,99		
28051000 AMORTS SITE INTERNET	(1 540,00)	-0,78	(1 540,00)	-0,73		
Installations techniques, matériel et outillage	3 187,42	1,62	7 144,22	3,41	(3 956,80)	-55,38
21500000 MATERIEL ET OUTILLAGE	24 895,34	12,67	24 895,34	11,87		
28150000 AMORTS MATERIEL ET OUTILLAGE	(21 707,92)	-11,05	(17 751,12)	-8,47		
Autres immobilisations corporelles	17 510,01	8,91	34 182,77	16,30	(16 672,76)	-48,78
21810000 AGENCEMENTS	203 623,28	103,61	203 623,28	97,10		
21830000 MATERIEL BUREAU-INFORMATIQUE	5 148,68	2,62	5 105,37	2,43	43,31	0,85
21840000 MOBILIER	41 471,68	21,10	42 270,95	20,16	(799,27)	-1,89
28181000 AMORTS AGENCEMENTS	(191 949,13)	-97,67	(175 510,28)	-83,70	(16 438,85)	-9,37
28183000 AMORTS MATERIEL BUREAU-INFORMA	(4 166,76)	-2,12	(4 722,04)	-2,25	555,28	11,76
28184000 AMORTS MOBILIER	(36 617,74)	-18,63	(36 584,51)	-17,45	(33,23)	-0,09
Autres immobilisations financières	9 896,05	5,04	9 896,05	4,72		
27500000 DEPOT DE GARANTIE FINIMAR	9 896,05	5,04	9 896,05	4,72		
TOTAL III - Actif Circulant NET	165 927,29	84,43	158 472,36	75,57	7 454,93	4,70
Matières premières, approvisionnements	18 737,64	9,53	22 981,83	10,96	(4 244,19)	-18,47
31100000 STOCK PRODUITS SALON	18 737,64	9,53	22 981,83	10,96	(4 244,19)	-18,47
Marchandises	18 068,75	9,19	18 303,54	8,73	(234,79)	-1,28
37000000 STOCK PRODUITS REVENDUS	18 068,75	9,19	18 303,54	8,73	(234,79)	-1,28
Autres créances	105 232,65	53,55	96 360,38	45,95	8 872,27	9,21
43720000 ALPTIS	404,75	0,21			404,75	
43870000 ORGAN.SOCIAUX PRODUITS A RECEV	535,49	0,27	535,49	0,26		
44566000 TVA DED TN 20 % /B&S	17 918,06	9,12	11 467,21	5,47	6 450,85	56,25
44586000 TVA S/FACT.& AVOIRS NON PARVEN	325,16	0,17	271,75	0,13	53,41	19,65
45510000 COMPTE C&S PARTICIPATION	86 049,19	43,79	84 085,93	40,10	1 963,26	2,33
Disponibilités	9 490,35	4,83	3 136,51	1,50	6 353,84	202,58
51120000 CHEQUES	268,70	0,14	110,50	0,05	158,20	143,17
51130000 CARTES BLEUES	2 084,00	1,06	1 024,00	0,49	1 060,00	103,52
51205000 CREDIT AGRICOLE	2 285,77	1,16	1 253,92	0,60	1 031,85	82,29
51207000 SOCIETE GENERALE	3 834,36	1,95			3 834,36	
53000000 CAISSE	1 017,52	0,52	748,09	0,36	269,43	36,02
Charges constatées d'avance	14 397,90	7,33	17 690,10	8,44	(3 292,20)	-18,61
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	14 397,90	7,33	17 690,10	8,44	(3 292,20)	-18,61
TOTAL DU BILAN ACTIF	196 520,77	100,00	209 695,40	100,00	(13 174,63)	-6,28

Détail du Passif

	01/04/2023 31/03/2024	12 mois	01/04/2022 31/03/2023	12 mois	Variations %
TOTAL I - Capitaux propres	(41 804,38)	-21,27	(11 020,24)	-5,26	(30 784,14) -279,34
Capital Social ou individuel	7 623,00	3,88	7 623,00	3,64	
10131000 CAPITAL	7 623,00	3,88	7 623,00	3,64	
Réserve légale	762,30	0,39	762,30	0,36	
10611000 RESERVE LEGALE	762,30	0,39	762,30	0,36	
Autres réserves	696,29	0,35	696,29	0,33	
10680000 RESERVES FACULTATIVES	696,29	0,35	696,29	0,33	
Report à nouveau	(23 567,63)	-11,99	(10 460,66)	-4,99	(13 106,97) -125,30
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	(23 567,63)	-11,99	(10 460,66)	-4,99	(13 106,97) -125,30
Résultat de l'exercice	(28 864,74)	-14,69	(13 106,97)	-6,25	(15 757,77) -120,22
Subventions d'investissement	1 546,40	0,79	3 465,80	1,65	(1 919,40) -55,38
13800000 SUBVENTION CARSAT	9 597,00	4,88	9 597,00	4,58	
13980000 SUBVENTION INSCRITE AU CR	(8 050,60)	-4,10	(6 131,20)	-2,92	
TOTAL II - Autres fonds propres					
TOTAL III - Total des Provisions					
TOTAL IV - Total des dettes	238 325,15	121,27	220 715,64	105,26	17 609,51 7,98
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	28 421,83	14,46	45 174,89	21,54	(16 753,06) -37,08
16421500 EMPRUNT BACS LAVAGE éch.01/202	3 325,69	1,69	5 758,94	2,75	(2 433,25) -42,25
16430000 EMPRUNT PGE	25 046,73	12,75	35 550,73	16,95	(10 504,00) -29,55
51207000 SOCIETE GENERALE			3 562,67	1,70	(3 562,67) -100,00
51980000 CONCOURS BANCAIRES	49,41	0,03	302,55	0,14	(253,14) -83,67
Emprunts et dettes financières divers	59 821,64	30,44	60 920,59	29,05	(1 098,95) -1,80
16810000 EMPRUNT MME BELTRANDO			52 249,12	24,92	(52 249,12) -100,00
45501000 COMPTE COURANT GIMENEZ COSETTE	59 821,64	30,44	8 671,47	4,14	51 150,17 589,87
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 313,26	64,27	85 581,43	40,81	40 731,83 47,59
040C Collectif fournisseurs créditeurs	124 362,30	63,28	83 950,95	40,03	40 411,35 48,14
40810000 FOURN.FACT.NON PARVENUES	1 950,96	0,99	1 630,48	0,78	320,48 19,66
Dettes fiscales et sociales	23 768,42	12,09	29 038,73	13,85	(5 270,31) -18,15
42100000 REMUNERATIONS DUES	5 912,08	3,01	7 437,63	3,55	(1 525,55) -20,51
42500000 PERSONNEL ACOMPTEES	200,00	0,10			200,00
42820000 CONGES A PAYER	5 883,31	2,99	5 175,03	2,47	708,28 13,69
43100000 URSSAF	1 074,87	0,55	1 451,00	0,69	(376,13) -25,92
43702000 MILITIS	277,62	0,14			277,62
43708000 Compte par défaut des autres organismes	241,46	0,12	150,11	0,07	91,35 60,86
43720000 ALPTIS			1 320,00	0,63	(1 320,00) -100,00
43740000 AG2R	1 690,34	0,86	2 634,09	1,26	(943,75) -35,83
43800000 TAXE D'APPRENTISSAGE	131,57	0,07	78,24	0,04	53,33 68,16
43820000 CHARGES S/CONGES A PAYER	536,06	0,27	594,36	0,28	(58,30) -9,81
43860000 ORGAN.SOCIAUX CHARGES A PAYER	465,00	0,24	629,00	0,30	(164,00) -26,07
44210000 PRELEV'T A LA SOURCE	92,30	0,05	145,65	0,07	(53,35) -36,63
44551000 TVA A PAYER	6 367,65	3,24	8 374,00	3,99	(2 006,35) -23,96
44572000 TVA COLLECTEE 20%			58,18	0,03	(58,18) -100,00
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	659,00	0,34	643,50	0,31	15,50 2,41
44863000 FORMATION CONTINUE	237,16	0,12	347,94	0,17	(110,78) -31,84

Mission de présentation des comptes annuels

Détail du Passif

	01/04/2023 31/03/2024	12 mois	01/04/2022 31/03/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL DU BILAN PASSIF		196 520,77 100,00		209 695,40 100,00	(13 174,63)	-6,28

Détail du Compte de Résultat

	01/04/2023 31/03/2024	12 mois	01/04/2022 31/03/2023	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	270 484,73	105,72	277 523,91	102,14	(7 039,18)	-2,54
Ventes de marchandises	22 895,96	8,95	29 522,70	10,87	(6 626,74)	-22,45
Ventes de marchandises FRANCE	22 895,96	8,95	29 522,70	10,87	(6 626,74)	-22,45
70720000 VENTE FCOIFFURE	22 895,96	8,95	29 522,70	10,87	(6 626,74)	-22,45
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	232 957,00	91,05	242 175,22	89,13	(9 218,22)	-3,81
Production vendue Services FRANCE	232 957,00	91,05	242 175,22	89,13	(9 218,22)	-3,81
70620000 PRESTATIONS FCOIFFURE	232 957,00	91,05	242 175,22	89,13	(9 218,22)	-3,81
Montant net du chiffre d'affaires	255 852,96	100,00	271 697,92	100,00	(15 844,96)	-5,83
Reprises sur provisions, transferts de charges	14 358,66	5,61	5 618,20	2,07	8 740,46	155,57
79120000 AIDES EMBAUCHES+APPRENTISSAGE	11 499,96	4,49	5 618,20	2,07	5 881,76	104,69
79150000 REMBT ASSURANCE	2 858,70	1,12			2 858,70	
Autres produits d'exploitation	273,11	0,11	207,79	0,08	65,32	31,44
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION	273,11	0,11	207,79	0,08	65,32	31,44
Total des charges d'exploitation	298 227,11	116,56	293 922,16	108,18	4 304,95	1,46
Achats de marchandises	8 363,20	3,27	4 756,49	1,75	3 606,71	75,83
60710000 ACHATS REVENTE	8 363,20	3,27	4 756,49	1,75	3 606,71	75,83
Variation de stocks de marchandises	234,79	0,09	4 309,16	1,59	(4 074,37)	-94,55
60370000 VARIATION STOCK REVENTE	234,79	0,09	4 309,16	1,59	(4 074,37)	-94,55
Achats de matières premières et autres appro.	21 675,39	8,47	24 344,14	8,96	(2 668,75)	-10,96
60210000 ACHATS TECHNIQUES	16 711,85	6,53	24 344,14	8,96	(7 632,29)	-31,35
60210400 ACHATS TECHNIQUES INTRACOMM.	4 963,54	1,94			4 963,54	
Variation de stocks approvisionnements	4 244,19	1,66	109,61	0,04	4 134,58	N/S
60310000 VARIATION STOCK PRESTATIONS	4 244,19	1,66	109,61	0,04	4 134,58	N/S
Autres achats et charges externes	98 297,45	38,42	95 849,28	35,28	2 448,17	2,55
60611000 ELECTRICITE,EAU,GAZ	5 411,14	2,11	3 130,75	1,15	2 280,39	72,84
60630000 PETIT EQUIPEMENT	904,27	0,35	758,55	0,28	145,72	19,21
60631100 PRODUITS ENTRETIEN	366,17	0,14	171,72	0,06	194,45	113,24
60640000 FOURNITURES BUREAU,REVUES	217,12	0,08	90,49	0,03	126,63	139,94
61320000 LOYER SCI FINIMAR	44 433,52	17,37	40 975,55	15,08	3 457,97	8,44
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	297,36	0,12	542,52	0,20	(245,16)	-45,19
61400000 CHARGES LOCATIVES	13 121,06	5,13	14 495,93	5,34	(1 374,87)	-9,48
61553000 ENTRETIEN INSTALLATION	4 427,70	1,73	280,00	0,10	4 147,70	N/S
61560000 MAINTENANCE	2 427,98	0,95	3 795,16	1,40	(1 367,18)	-36,02
61600000 ASSURANCE MULTIRISQUE	1 330,51	0,52	1 260,88	0,46	69,63	5,52
61700000 FRAIS DOSSIERS	45,00	0,02	135,00	0,05	(90,00)	-66,67
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	7 078,40	2,77	7 314,13	2,69	(235,73)	-3,22
62262000 HONORAIRES DIVERS	280,00	0,11	857,50	0,32	(577,50)	-67,35
62265000 HONORAIRES JURIDIQUES	1 878,20	0,73	2 618,57	0,96	(740,37)	-28,27
62270000 FRAIS ACTES	167,67	0,07			167,67	
62280000 FRAIS DE FORMATION	220,00	0,09			220,00	
62300000 PUBLICITE	1 650,20	0,64	1 341,47	0,49	308,73	23,01

Mission de présentation des comptes annuels

Détail du Compte de Résultat

		01/04/2023 31/03/2024	12 mois	01/04/2022 31/03/2023	12 mois	Variations	%
62310000	ANNONCES,INSERTIONS			315,00	0,12	(315,00)	-100,00
62330000	SALONS	928,00	0,36	928,00			
62340000	CADEAUX	4 842,56	1,89	8 198,47	3,02	(3 355,91)	-40,93
62510000	DEPLACEMENTS	172,19	0,07	34,98	0,01	137,21	392,25
62511000	DEPLACEMENTS GERANTE	1 197,66	0,47	1 474,11	0,54	(276,45)	-18,75
62570000	RECEPTIONS	676,45	0,26	597,83	0,22	78,62	13,15
62601000	FRAIS POST AUX	54,90	0,02	205,92	0,08	(151,02)	-73,34
62602000	TELEPHONE	607,49	0,24	670,17	0,25	(62,68)	-9,35
62604000	IKOSOFT ABONNEMENT	683,71	0,27	840,77	0,31	(157,06)	-18,68
62605000	PLANITY ABONNEMENT	717,00	0,28	778,80	0,29	(61,80)	-7,94
62700000	FRAIS BANCAIRES	3 947,42	1,54	4 965,01	1,83	(1 017,59)	-20,50
62840000	FRAIS DE RECRUTEMENTS	213,77	0,08			213,77	
Impôts, taxes et versements assimilés		3 632,75	1,42	2 877,62	1,06	755,13	26,24
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	402,73	0,16	318,97	0,12	83,76	26,26
63330000	FORMATION CONTINUE	578,52	0,23	(41,35)	-0,02	619,87	N/S
63511100	COTISATION FONCIERE	2 651,50	1,04	2 600,00	0,96	51,50	1,98
Salaires et traitements		124 104,71	48,51	123 076,09	45,30	1 028,62	0,84
64600000	SSI	11 865,00	4,64	10 523,00	3,87	1 342,00	12,75
64110000	SALAIRES	85 962,69	33,60	90 773,28	33,41	(4 810,59)	-5,30
64120000	VARIATION CONGES A PAYER	2 071,20	0,81	(3 321,21)	-1,22	5 392,41	162,36
64130000	PRIMES ET GRATIFICATIONS	2 705,82	1,06	2 518,52	0,93	187,30	7,44
64140000	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS			2 082,50	0,77	(2 082,50)	-100,00
64400000	REMUNERATION GERANTE	21 500,00	8,40	20 500,00	7,55	1 000,00	4,88
Charges sociales du personnel		11 809,88	4,62	12 640,43	4,65	(830,55)	-6,57
64510000	CHARGES PATR.URSSAF	4 646,98	1,82	5 071,47	1,87	(424,49)	-8,37
64520000	COTISATIONS AUX MUTUELLES	1 533,83	0,60	1 920,23	0,71	(386,40)	-20,12
64530000	CHARGES PATR.RETRAITE	1 617,09	0,63	1 775,25	0,65	(158,16)	-8,91
64540000	CHARGES PATR.CHOMAGE	3 791,80	1,48	3 856,41	1,42	(64,61)	-1,68
64580000	AUTRES CONTRIBUTIONS	160,88	0,06	150,11	0,06	10,77	7,17
64590000	VARIATION CHARGES S/CONGES A P	(58,30)	-0,02	(361,64)	-0,13	303,34	83,88
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL,PHARMACIE	117,60	0,05	228,60	0,08	(111,00)	-48,56
Cotisations personnelles de l'exploitant		3 611,36	1,41	3 725,95	1,37	(114,59)	-3,08
64690000	LOI MADELIN:prévoyance	490,34	0,19	796,45	0,29	(306,11)	-38,43
64691000	LOI MADELIN:retraite SWISSLIFE	3 121,02	1,22	2 929,50	1,08	191,52	6,54
Dotation aux amortissements sur immobilisations		21 827,56	8,53	21 824,83	8,03	2,73	0,01
68110000	DOTATION AMORT.IMMOB.CORPORE	21 827,56	8,53	21 824,83	8,03	2,73	0,01
Autres charges de gestion courante		425,83	0,17	408,56	0,15	17,27	4,23
65160000	REDEVANCE SACEM,SPRE	364,85	0,14	352,72	0,13	12,13	3,44
65800000	CHARGES DIVERSES GESTION	60,98	0,02	55,84	0,02	5,14	9,20
Résultat d'exploitation		(27 742,38)	-10,84	(16 398,25)	-6,04	(11 344,13)	-69,18
Total des produits financiers							
Total des charges financières		590,76	0,23	2 223,61	0,82	(1 632,85)	-73,43
Intérêts et charges assimilées		590,76	0,23	2 223,61	0,82	(1 632,85)	-73,43
66110000	INTERETS S/EMPRUNTS	474,19	0,19	618,16	0,23	(143,97)	-23,29
66160000	INTERETS DEBITEURS	116,57	0,05	1 605,45	0,59	(1 488,88)	-92,74
Résultat financier		(590,76)	-0,23	(2 223,61)	-0,82	1 632,85	73,43

Mission de présentation des comptes annuels

Détail du Compte de Résultat

	01/04/2023 31/03/2024	12 mois	01/04/2022 31/03/2023	12 mois	Variations	%
Résultat courant avant impôts	(28 333,14)	-11,07	(18 621,86)	-6,85	(9 711,28)	-52,15
Total des produits exceptionnels	1 919,40	0,75	5 772,89	2,12	(3 853,49)	-66,75
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3 853,49	1,42	(3 853,49)	-100,00
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			3 853,49	1,42		(3 853,49) -100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 919,40	0,75	1 919,40	0,71		
77700000 QUOTE PART SUBVENTION CARSAT	1 919,40	0,75	1 919,40	0,71		
Total des charges exceptionnelles	2 451,00	0,96	258,00	0,09	2 193,00	850,00
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	2 451,00	0,96	258,00	0,09	2 193,00	850,00
67120000 AMENDES ET PENALITES	2 451,00	0,96	258,00	0,09		2 193,00 850,00
Résultat exceptionnel	(531,60)	-0,21	5 514,89	2,03	(6 046,49)	-109,64
Résultat de l'exercice	(28 864,74)	-11,28	(13 106,97)	-4,82	(15 757,77)	-120,22

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/04/2023 31/03/2024	12 mois	01/04/2022 31/03/2023	12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	255 853	100,00	271 698	100,00	(15 845)	-5,83
Ventes de marchandises	22 896	8,95	29 523	10,87	(6 627)	-22,45
- Achats de marchandises	8 363	36,53	4 756	16,11	3 607	75,83
- Variation stocks de marchandises	235	1,03	4 309	14,60	(4 074)	-94,55
MARGE COMMERCIALE (a)	14 298	62,45	20 457	69,29	(6 159)	-30,11
Production vendue	232 957	91,05	242 175	89,13	(9 218)	-3,81
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	232 957	91,05	242 175	89,13	(9 218)	-3,81
- Achats stockés approvisionnement	21 675	9,30	24 344	10,05	(2 669)	-10,96
- Variation des stocks et approvisionnement	4 244	1,82	110	0,05	4 135	N/S
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	207 037	88,87	217 721	89,90	(10 684)	-4,91
MARGES (Commerciale + Production)	221 335	86,51	238 179	87,66	(16 843)	-7,07
- Achats non stockés (c)	6 899	2,70	4 152	1,53	2 747	66,17
- Autres charges externes (c)	91 399	35,72	91 698	33,75	(299)	-0,33
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	124 217	48,55	120 303	44,28	3 914	3,25
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	123 038	48,09	142 329	52,39	(19 291)	-13,55
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	981	0,38	278	0,10	704	253,45
- Autres impôts et taxes	2 652	1,04	2 600	0,96	52	1,98
- Salaires et traitements	124 105	48,51	123 076	45,30	1 029	0,84
- Charges sociales	15 421	6,03	16 366	6,02	(945)	-5,77
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(20 121)	-7,86	9		(20 130)	N/S
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	273	0,11	208	0,08	65	31,44
+ Transfert de charges d'exploitation	14 359	5,61	5 618	2,07	8 740	155,57
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	21 828	8,53	21 825	8,03	3	0,01
- Autres charges de gestion courante	426	0,17	409	0,15	17	4,23
RÉSULTAT EXPLOITATION	(27 742)	-10,84	(16 398)	-6,04	(11 344)	-69,18
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	591	0,23	2 224	0,82	(1 633)	-73,43
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(28 333)	-11,07	(18 622)	-6,85	(9 711)	-52,15
Produits exceptionnels	1 919	0,75	5 773	2,12	(3 853)	-66,75
- Charges exceptionnelles	2 451	0,96	258	0,09	2 193	850,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(532)	-0,21	5 515	2,03	(6 046)	-109,64
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(28 865)	-11,28	(13 107)	-4,82	(15 758)	-120,22

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **196 521** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **272 404** euros et un total **charges** de **301 269** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-28 865** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2023** et finit le **31/03/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- **immobilisations décomposables** : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les

Règles et Méthodes Comptables

immobilisations décomposables ou la décomposition des celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- **immobilisations non décomposables** : bénéficiant de la mesure de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2024	
		Augmentations		Diminutions			
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions		

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	3 615				3 615
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 615				3 615

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agenct aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	24 895				24 895
	Instal., agencement, aménagement divers	203 623				203 623
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	47 376		1 198		46 620
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	275 895		1 198		1 954
						275 139

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	9 896				9 896
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 896				9 896

TOTAL	289 406		1 198		1 954	288 650
--------------	----------------	--	--------------	--	--------------	----------------

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2024
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles	3 615		3 615
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 615		3 615
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre			
	sur sol d'autrui			
	instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels	17 751	3 957	21 708
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	175 510	16 439	191 949
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier	41 307	1 432	40 785
	Emballages récupérables et divers			
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	234 568	21 828	1 954
TOTAL		238 183	21 828	1 954
				258 056

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires					
	Dotations			Reprises		
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Créances et Dettes

		31/03/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières		9 896	9 896
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		940	940
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée		18 243	18 243
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)		86 049	86 049
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances		14 398	14 398
TOTAL DES CREANCES		129 527	129 527	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/03/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTE	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	49	49		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	28 372	14 013	14 360	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	126 313	126 313		
	Personnel et comptes rattachés	11 995	11 995		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 417	4 417		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 368	6 368		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	988	988		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	59 822	59 822		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		238 325	223 966	14 360	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice		12 937		
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)		59 822		

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES	31/03/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		500,00	15,2460	7 623,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		500,00	15,2460	7 623,00

Stocks et En-cours

	31/03/2024	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	18 069	18 304		235
Approvisionnements				
Matières premières	18 738	22 982		4 244
Autres approvisionnements				
TOTAL I	36 806	41 285		4 479
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Produits à recevoir (avec détail)

	31/03/2024	31/03/2023	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients			
Autres créances	535	535	
TOTAL	535	535	

Charges à payer (avec détail)

	31/03/2024	31/03/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	49	303	(253)	-83,67
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 951	1 630	320	19,66
Dettes fiscales et sociales	7 912	7 468	444	5,95
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	9 912	9 401	511	5,44

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/03/2024	31/03/2023	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	14 398	17 690	(3 292) -18,61
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	14 398	17 690	(3 292) -18,61

LIASSE FISCALE

Mission de présentation des comptes annuels



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Egalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2024)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042023	et clos le	31032024	Régime simplifié d'imposition <input type="checkbox"/>	Régime réel normal <input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe <input type="checkbox"/> Si PME innovante <input type="checkbox"/>				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-Ö B (entreprises de transport maritime) <input type="checkbox"/>	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société SARL STYL'MAGIC	
SIRET	34488460600015
Adresse du principal établissement Rue CLEMENTADER CENTRE COMMERCIAL LE MARLIOZ 73100 AIX-LES-BAINS	
Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	08072014	SIRET
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère : 7 9 8 6 9 2 4 1 4 0 0 0 2 1		
AUTR SARL C&S PARTICIPATION	176 Route DU COLLOMB 73610 SAINT-ALBAN-DE-MONTBEL	

B ACTIVITÉ				
Activités exercées	SALON DE COIFFURE MIXTE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)				
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal 0	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	26 414
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%				
2. Plus-values	PV à long terme imposables à 15% <input type="checkbox"/>	PV à long terme imposables à 19% <input type="checkbox"/>	PV exonérées (art. 238 quindecies) <input type="checkbox"/>	
Autres PV imposables à 19% <input type="checkbox"/> PV à long terme imposables à 0% <input type="checkbox"/>				

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Territoire entrepreneur art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/>	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>					

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI <input type="checkbox"/>
--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	<input type="checkbox"/>
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	<input type="checkbox"/>

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	<input type="checkbox"/>

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	<input type="checkbox"/>

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4	
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinques C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinques C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :	
---	--

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
------------------------------------	--

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé ComptabiliteExpert
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	
HEXACT 525 rue Maurice Herzog 73420 MERY	CABINET PHILIPPE 159 ALLEE ALBERT SYLVESTRE 73000 CHAMBERY
Tél : 0479350799	
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :	
Date : 10072024 Lieu : AIX LES BAINS	
Qualité et nom du signataire : GERANTE	
Signature : COSETTE GIMENEZ	
N° d'agrément :	
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/>	prestataire :

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2024)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SARL STYL'MAGIC

31032024

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME S'IMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
M VLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
M VLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
M VLT réalisée au cours de l'exercice			
M VLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

SARL STYL'MAGIC
31032024

Désignation de l'entreprise : SARL STYL'MAGIC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12
Adresse de l'entreprise : Rue CLEMENT ADER		73100 AIX-LES-BAINS		Durée de l'exercice précédent *
Numéro SIRET * 3 4 4 8 8 4 6 0 6 0 0 0 1 5				Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N, clos le, 31032024		N-1 31032023
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
				Net 4
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement *	AA		
	Frais de développement*	AB	AC	
	Concessions, brevets et droits similaires	CX	CQ	
	Fonds commercial (1)	AF	3 615	AG 3 615
	Autres immobilisations incorporelles	AH	AI	
	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AJ	AK	
IMMobilisations corporelles	Terrains	AL	AM	
	Constructions	AN	AO	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AP	AQ	
	Autres immobilisations corporelles	AR	24 895	AS 21 708 3 187 7 144
	Immobilisations en cours	AT	250 244	AU 232 734 17 510 34 183
	Avances et acomptes	AV	AW	
IMMobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AX	AY	
	Autres participations	CS	CT	
	Créances rattachées à des participations	CU	CV	
	Autres titres immobilisés	BB	BC	
	Prêts	BD	BE	
	Autres immobilisations financières *	BF	BG	
TOTAL (II)		9 896	BI	9 896
		288 650	BK	258 056
			30 593	51 223
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	18 738 22 982
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	18 069 18 304
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	
	Autres créances (3)	BZ	CA	105 233 96 360
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	9 490 3 137
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	14 398 17 690
TOTAL (III)		165 927	CK	165 927
				158 472
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	258 056
				196 521
				209 695
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des im- mobilisations financières nettes :	CP	9 896 (3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété: * Immobili- sations :		Stocks :		Créances :

Désignation de l'entreprise SARL STYL'MAGIC			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 7 623.....)	DA	7 623
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	696
	Report à nouveau	DH	(23 568)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(28 865)
	Subventions d'investissement	DJ	1 546
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	(41 804)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTE(S) (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	28 422
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	59 822
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	126 313
	Dettes fiscales et sociales	DY	23 768
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	238 325
	Ecart de conversion passif *	ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	196 521
			209 695
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C 1D 1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	223 966
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créiteurs de banques et CCP	EH	49
			3 865

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL STYL'MAGIC							Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	22 896	FB		FC	22 896	29 523
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF		
		FG	232 957	FH		FI	232 957	242 175
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	255 853	FK		FL	255 853	271 698
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	14 359	5 618
	Autres produits (1) (11)					FQ	273	208
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	270 485	277 524
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	8 363	4 756
	Variation de stock (marchandises)*					FT	235	4 309
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	21 675	24 344
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	4 244	110
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	98 297	95 849
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 633	2 878
	Salaires et traitements *					FY	124 105	123 076
	Charges sociales (10)					FZ	15 421	16 366
	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3) - dotations aux provisions	HS				GA	21 828	21 825
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GB		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC		
PRODUITS FINANCIERS	Autres charges (12)					GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	426	409
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GF	298 227	293 922
	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GG	(27 742)	(16 398)
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GH		
	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ		
CHARGES FINANCIERES	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL		
	Différences positives de change					GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN		
	Total des produits financiers (V)					GO		
	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GP		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ		
CHARGES FINANCIERES	Différences négatives de change					GR	591	2 224
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS		
	Total des charges financières (VI)					GT		
	2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GU	591	2 224
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)							GV	(591) (2 224)
(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.							GW	(28 333) (18 622)

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise SARL STYL'MAGIC			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 853
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 919
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 919
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 451
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 451
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			5 773
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			272 404
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			301 269
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			283 297
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	14 359
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	3 611
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	365
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 3 611 obligatoires A9 dans cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		353
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	2 451	1 919
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Produits et Charges exceptionnels

au 31/03/2024

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TVA MAI 2023 PENALITE RETARD	126	
BLOCAGE PROVISION SUR	1 875	
AMENDES	450	
Rep. Sub. n°1		1 919
Totalisation	2 451	1 919

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SARL STYL'MAGIC**

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations				
					1	2 Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	3 Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains				KG	KH	KI		
	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	KK	KL		
	Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM	KN	KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions				KP	KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	KT	KU		
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	KW	KX		
	Matériel de transport *				KY	KZ	LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	LC	LD 1 198		
	Emballages récupérables et divers *				LE	LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	LI	LJ		
	Avances et acomptes				LK	LL	LM		
	TOTAL III			275 895	LN	LO	LP 1 198		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	ØH	ØJ 1 198		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G	8M	8T		
	Autres participations				8U	8V	8W		
	Autres titres immobilisés				1P	1R	1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	1U	1V		
	TOTAL IV			9 896	LQ	LR	LS		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
	TOTAL I	IN	1	CØ	2	3	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles			IO	LV	3 615	1X		
	TOTAL II				ØG	ØH	ØJ 1 198		
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF		
		Inst. gales, agencets et am des constructions	IS		MG	MH	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK	ML 24 895		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM	MN	MO 203 623		
		Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT	MU 46 620		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX		
		Immobilisations corporelles en cours			MZ	NA	NB		
	Avances et acomptes			NC	ND	NE	NF		
	TOTAL III	IY		1 954	NG	NH	NI 275 139		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7	ØW		
	Autres participations			IØ	ØX	ØY	ØZ		
	Autres titres immobilisés			I1	2B	2C	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	2G 9 896		
	TOTAL IV	I3		1 954	NJ	NK	2H 9 896		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4		1 954	ØK	ØL	ØM 288 650		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise : SARL STYL'MAGIC										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		3 615		PG		PH		
TOTAL I			RK		3 615		RN		RO		
Terrains			PI		RM		PK		PL		
Constructions		Sur sol propre	PM		PJ		PO		PQ		
		Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
		Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles		Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		175 510		QE		QF		
		Matériel de transport	QH		175 510		QI		QJ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		41 307		QM		QN		
		Emballages récupérables et divers	QP		41 307		QR		QS		
		TOTAL II			QU		234 568		QV		1 954
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN		238 183		ØP		ØQ		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions		Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
		Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			
		Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles		Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
		Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
		Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
		Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
		TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM				NO		
TOTAL III	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise : **SARL STYL'MAGIC**Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z	TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX	
	sur immobilisations		6A	6B	6C		6D	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles		6E	6F	6G		6H	
	- corporelles		Ø2	Ø3	Ø4		Ø5	
	- titres mis en équivalence		9U	9V	9W		9X	
	- titres de participation		Ø6	Ø7	Ø8		Ø9	
	- autres immobilisations financières (1) *		6N	6P	6R		6S	
	Sur stocks et en cours	6T	6U		6V		6W	
	Sur comptes clients	6X	6Y		6Z		7A	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	7B	TY		TZ		UA	
	TOTAL III	7C	UB		UC		UD	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		Dont dotations et reprises	UE		UF			
Dont dotations et reprises			UG		UH			
Dont dotations et reprises			UJ		UK			
Dont dotations et reprises								

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : <u>SARL STYL'MAGIC</u>						Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW		
	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *) prêtés ou remis en garantie *		Z1				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	940	940		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	18 243	18 243	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
Groupe et associés (2)		VC		86 049	86 049		
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR					
Charges constatées d'avance		VS		14 398	14 398		
TOTAUX		VT		129 527	VU	129 527	
RENOVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE		
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	49	49		
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	28 372	14 013	14 360	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	126 313	126 313			
Personnel et comptes rattachés		8C	11 995	11 995			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 417	4 417			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	6 368	6 368		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	988	988		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	59 822	59 822			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	238 325	VZ	223 966	14 360	
RENOVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VL	59 822		
		VK	12 937	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.			

Désignation de l'entreprise : SARL STYL'MAGIC						Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : 31032024	
I. RÉINTEGRATIONS								
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à reintegrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de reintegration (art. 239 sexies D))	RB)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			
	Amendes et pénalités	WJ	2 451	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régime d'imposition particulier et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %}						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								
Reintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
TOTAL I								
II . DÉDUCTIONS								
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B , cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à Produit net des actions et parts d'intérêts : 2A)							
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .							
Majoration d'amortissement *								
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB		
	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
	Dt déd. exc. (art. 39 décies A)	YA	Dt déd. exc. (art. 39 décies B)	YB	Dt déd. exc. (art. 39 décies C)	YC	Dt déd. exc. (art. 39 décies D)	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 décies F)	YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies G)	YL				
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III . RÉSULTAT FISCAL								
TOTAL II								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		0	0	0	0	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SARL STYL'MAGIC</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	6 419
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : SARL STYL'MAGIC						Néant <input checked="" type="checkbox"/>				
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE										
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle				
		①	②	③	④	⑤				
I - Immobilisations *	1									
	2									
	3									
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
	10									
	11									
	12									
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *							
I - Immobilisations *	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxables à 19% (1)			
	⑥	⑦	⑧	⑨	19%	15% ou 12,80%		0%		
	1									
	2									
	3									
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
	10									
11										
12										
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+/-								
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+								
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+								
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+								
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice									
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme									
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*									
	CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))									
	CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))	(A)								
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)										
					(B) (Ventilation par taux)	(C)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL STYL'MAGIC								Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(10 461)	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB		
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(13 107)		- Autres réserves	ZD			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE			
		TOTAL I	ØF		Autres répartitions	ZF			
			(23 568)		Report à nouveau	ZG	(23 568)		
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)								TOTAL II	
								ZH	
								(23 568)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS									
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7			Exercice N :	
	- Engagements de crédit-bail immobilier							Exercice N-1 :	
	- Effets portés à l'escompte et non échus								
DETALS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois)				J8	44 731			
	- Personnel extérieur à l'entreprise								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								
IMPOSTS ET TAXES	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *								
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								
DIVERS	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0			ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH	
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	(26 414)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0% JL	
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	(29 176)	Plus-values à 19%	JM		Imputations JC	
					Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0% JO	
					Plus-values à 19%	JP		Imputations JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ 7 9 8 6 9 2 4 1 4 0 0 0 2 1		

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL STYL'MAGIC**

Néant *

- ①** Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col.⑥ = ② + ③ - ⑤ - ① ⑥
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL STYL'MAGIC					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (ligne 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (ligne 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve			montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

 Désignation de l'entreprise : **SARL STYL'MAGIC** Néant *

 Exercice ouvert le : **01042023** et clos le : **31032024** Durée en nombre de mois **12**
DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	5
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	255 853
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	14 359
TOTAL 1	OX	270 212

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	273
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	273

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	36 937
Variation négative des stocks	OQ	4 479
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	46 668
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	426
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	88 510

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	181 975
-----------------------------	------------------------------------	----	----------------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	181 975
--	----	---------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	270 212
Effectifs au sens de la CVAE			EY	6
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX	270 212
Période de référence	GY		GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			HR	

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. II^e au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

 (1)
Néant *EXERCICE CLOS LE **3|1|0|3|2|0|2|4**N° SIRET **3 4 4 8 8 4 6 0 6 0 0 0 1 5**DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL STYL'MAGIC**

ADRESSE (voie)

Rue CLEMENT ADER**CENTRE COMMERCIAL LE MARLIOZ**

CODE POSTAL

73100

VILLE

AIX-LES-BAINSNombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise **P1** **1**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **P3** **498**Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise **P2** **1**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **P4** **2****I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique **SARL** Dénomination **C&S PARTICIPATION**N° SIREN (si société établie en France) **798692414** % de détention **99,60** Nb de parts ou actions **498**Adresse : N° **176** Voie **route du Collomb**Code postal **73610** Commune **SAINT ALBAN DE MONTBEL** Pays **FRANCE**Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays **II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 0 | 3 | 2 | 0 | 2 | 4 |

N° SIRET 3 | 4 | 4 | 8 | 8 | 4 | 6 | 0 | 6 | 0 | 0 | 0 | 1 | 5 |

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL STYL'MAGIC

ADRESSE (voie) Rue CLEMENT ADER

CENTRE COMMERCIAL LE MARLIOZ

CODE POSTAL 73100

VILLE

AIX-LES-BAINS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Charges à payer (détail)

au 31/03/2024

Libellé	Montant
PROV BANCAIRES 1T24	49
FNP - SOCIAL 1T24	751
FNP HONORAIRES JURIDIQUES	1 200
PROV CP 31/03/24	5 883
PROV CS S/SCP 31/03/24	536
TAXE D'APPRENTISSAGE	132
SSI A PAYER	465
CFE 1T2024	659
FORMATION CONTINUE	237
Totalisation	9 912

Charges constatées d'avance (détail)

au 31/03/2024

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
CCA - FINIMAR SCI	01/04/2024	30/06/2024	11 535		
CCA - FINIMAR SCI	01/04/2024	30/06/2024	2 436		
CCA - IKOSOFT 31/05/2023-01/06/2024			316		
CCA - AXA ASSURANCES 01/11/23-30/04/24			111		
Totalisation			14 398		

Produits à recevoir (détail)
au 31/03/2024

Libellé	Montant
AG2R REGUL	535
Totalisation	535



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté

Égalité

Fraternité

N° 2058 A bis 2024

Formulaire obligatoire (article 223 A à U
du Code général des impôts)

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

DETERMINATION DU RESULTAT DE LA SOCIETE
COMME SI ELLE ETAIT IMPOSEE SEPARATEMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **SARL STYL'MAGIC**N° SIRET : **3 4 4 8 8 4 6 0 6 0 0 0 1 5**Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :
SIE CHAMBERY
51 AVENUE DE BASSENSNéant *

73018 CHAMBERY CEDEX

Exercice ouvert le : **01042023**clos le : **31032024****I - REINTEGRATIONS**Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

E1

Réintégitations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)	E2	2 451
Réintégriations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A	Z7	
	TOTAL I	E3 2 451

II - DEDUCTIONSPerte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A)

E4

28 865

Déductions (report des lignes WT, WU,WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)	E5	
• imposées au taux de 19 %	EY	
• imposées au taux de 15 %	E6	
• imposées au taux de 0 %	EZ	
• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E7	
• imputées sur les déficits antérieurs	E8	
• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	I9	

III - RESULTAT FISCALTOTAL II **F1 28 865**

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2	
	Déficit (II-I)	F3	26 414
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F6	
Résultat fiscal	Bénéfice	F8	
	Déficit	F9	26 414

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DEFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **SARL STYL'MAGIC**

Néant *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

SIE CHAMBERY
51 AVENUE DE BASSENS

73018 CHAMBERY CEDEX

Exercice ouvert le : **01042023**
clos le : **31032024**

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	40 221
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (Nombre d'opérations sur l'exercice M5 bis) M5 ter		
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	40 221
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	26 414
Total des déficits restant à reporter	H9	66 634

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	A 15 %	A 19 %	A 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-not-sd et la notice 2032-sd.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberé
Egalité
Fraternité

N° 2058 ER 2024

Formulaire obligatoire (article 223 A à U
du Code général des impôts)

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : **SARL STYL'MAGIC**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : **SIE CHAMBERY**

51 AVENUE DE BASSENS

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère

(Résultat d'ensemble)

73018 CHAMBERY CEDEX

SIRET Société intégrée : 34488460600015

Exercice ouvert le : **01042023** clos le : **31032024**

Néant *

A - RESULTAT	Bénéfice et réintégations			Déficit et déductions		
	CA	CB	26 414	CD	CE	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble						
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 4 du CGI)	CD					
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al. 3 du CGI).				CE		
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF			CG		
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH			CJ		
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM			CN		
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU			DV		
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR			CS		
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT					
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU					
Autres régularisations (à détailler)	CV			CW		
TOTAL	CX			CY		26 414
BENEFICE (CX-CY) ou DEFICIT (CY-CX)	CZ			DA		26 414
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19% (3)	Taux de 15%	Taux de 0%	Taux de 19% (3)	Taux de 15%	Taux de 0%
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (1) (art.223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS-TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS-A8) ou moins-value (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED-EF) ou moins-value (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-value (EG-EE) taux de 0%			B5			B4
C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %						
Plus-values à 19% (art 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)			B3			

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) Le taux de 19% concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2058 ES 2024

Formulaire obligatoire (article 223 A à U
du Code général des impôts)

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DETERMINATION
DU RESULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE,
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIETE MEMBRE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : **SARL STYL'MAGIC**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

SIE CHAMBERY
51 AVENUE DE BASSENS

73018 CHAMBERY CEDEX

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée : **34488460600015**Exercice ouvert le : **01042023**clos le : **31032024**Néant *

A - RESULTAT				Bénéfice et réintégations		Déficit et déductions	
				FA		FB	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA				FB	
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019		FD				FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe						FZ	
Autres régularisations (à détailler)		FG				FH	
TOTAL				FK		FL	
BENEFICE (2) FK - FL	DEFICIT FL - FK	FM				FN	
Cessions d'immobilisations							
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME		Plus-values et réintégations					
		Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB	F2		F3	GF	F4	F5
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (1)				F6	GG	F7	F8
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9		G1	GH	G2	G3
Sous total	GD	G4		G5	GI	G6	G7
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE				GJ		
Total Plus-values (1) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %		E8				E6	
Total Plus-values (1) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %				E7			E5

(1) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté

Egalité

Fraternité

N° 2058 PAP2024

Formulaire obligatoire (article 223 A à U
du Code général des impôts)

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT D'ENSEMBLE ET
AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME D'ENSEMBLE
AU TITRE DES OPERATIONS LIEES A DES SOCIETES INTERMEDIAIRES
ET/OU L'ENTITE MERE NON RESIDENTE ET/OU LES SOCIETES ETRANGERES**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)

1
1

Dénomination de la société mère :	SARL C&S PARTICIPATION		
SIREN de la société mère :	798692414		
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :	SARL STYL'MAGIC		
SIREN de la société intégrée :	344884606		
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :	SIE CHAMBERY 51 AVENUE DE BASSENS 73018 CHAMBERY CEDEX		
Exercice ouvert le : 01042023	clos le : 31032024		
A - RESULTAT D'ENSEMBLE	Montants rapportés au résultat d'ensemble		Montants déduits du résultat d'ensemble
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) ²			MB
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)	MC		MD
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI		
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML		MO
TOTAL	MP		MQ

B - PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble		Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble	
	Plus et moins-values à long terme à 19 %	Plus et moins-values à long terme à 0 %	Plus et moins-values à long terme à 19 %	Plus et moins-values à long terme à 0 %
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA	ND	NG	NJ
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB	NE	NH	NK
TOTAL	NC	NF	NI	NL

¹ La société mère devra numérotter ces tableaux 2058-PAP² Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté
Egalité
Fraternité

N° 2058 FC 2024

Formulaire obligatoire (article 223 A à U
du Code général des impôts)

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RESULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES A LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DEFICITS ET MOINS-VALUES
ANTERIEURS A L'ENTREE DANS LE GROUPE**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **SARL STYL'MAGIC**

N° SIRET : 34488460600015

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :SIE CHAMBERY
51 AVENUE DE BASSENS

73018 CHAMBERY CEDEX

Exercice ouvert le : **01042023**clos le : **31032024**Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1		
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-values à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2		
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3		
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4		
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5		

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	(Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	(26 414)
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	(26 414)

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotée

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice